RéseauRural Français 2014 - 2020

C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires

APPEL A PROJETS 2018

MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (MCDR)

Descriptif technique du projet

1- Informations générales

Intitulé du projet :

Accentuer la synergie entre territoires et acteurs des Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer français « TransAgriDom »

Date de début du projet : 1er juillet 2018
Date d'achèvement du projet : 30 juin 2021

Désignation de la personne qui engage la structure candidate :

COTE François-Xavier
Directeur du département PERSYST
Cirad, TA B-DIR/09
Avenue Agropolis
34398 Montpellier Cedex 5
Tel. : 04 67 61 65 33
Secrétariat : 04 67 61 55 59
Mel : françois.cote@cirad.fr

Désignation du chef de projet (également chef de file du partenariat) :

THEVENIN Jean-Marc
Co-animateur national des RITA
Cirad, TA B-DIR / 09
Avenue Agropolis
34398 Montpellier Cedex 5
Tel. : 04 67 61 58 22
Port. : 07 85 38 63 82
Secrétariat : 04 67 61 55 59
Mel : jean-marc.thevenin@cirad.fr

2- Caractéristiques du projet

Champ(s) thématique(s) concernés (un ou plusieurs) :

Le principal champ thématique concerné est de celui de l'agro-écologie.

Cependant, nombre d'actions du projet sont en lien avec d'autres champs thématiques de l'appel à projets, à savoir : l'économie circulaire, la préservation et la valorisation des savoir-faire locaux, la conservation et valorisation du patrimoine naturel, le développement des usages numériques ou encore la gouvernance alimentaire territoriale.

De même, les aspects « égalité femme-homme en milieu rural » et « stratégies locales de développement LEADER » seront abordés au sein d'actions à caractère plus large.

Collaboration avec d'autres MCDR :

Lors de la conception de cette proposition de projet, des contacts ont été pris avec d'autres MCDR de l'AAP 2015, afin de coordonner nos actions et de les rendre complémentaires :

« Usages », portée par l'Atelier Paysan

« Réseau Rural Agroforestier Français », portée par l'Association Française d'Agroforesterie.

Des contacts ont aussi été pris, sans suite, avec l'APCA, qui a la volonté de déposer un projet sur l'agroforesterie.

Après sélection des projets lauréats, les contacts seront repris pour la mise en œuvre d'une dynamique collaborative.

Assiette géographique du projet :

L'assiette géographique est inter-régionale et implique les 5 Départements d'Outre-Mer français (DOM) : **Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.**

En outre, le territoire métropolitain est impliqué, sans distinction de régions, dans la mesure où plusieurs structures du consortium sont « nationales ».

Trois Pays et Territoires d'Outre-Mer ont été informés de la démarche et invités à participer aux futurs travaux de la MCDR : Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna. Ils solliciteront leurs propres financements sur le Fonds Européen de Développement (FED).

Enfin, des contacts ont été pris avec le gouvernement espagnol, pour initier des actions collaboratives lors de la deuxième phase du projet.

3- Contextes du projet

Contexte des agricultures domiennes :

Les agricultures domiennes se caractérisent par leur diversité, leur niveau d'organisation très différent selon les filières et leur grande différence d'un territoire ultra marin à un autre. Elles sont par contre toutes soumises à plusieurs contraintes spécifiques liées à leur éloignement, et leur

insularité (à l'exception de la Guyane), c'est pourquoi le POSEI européen, premier pilier de la PAC leur est consacré.

Parmi celles-ci, notons :

- des contraintes territoriales :
    - des populations souvent en croissance (et même parfois en très forte croissance comme en Guyane) et donc des besoins alimentaires qui vont augmenter et qui évoluent aussi en terme de demandes vers des produits meilleure qualité ;
    - des niveaux d'autosuffisance alimentaire très variables selon les filières et selon les DOM, nécessitant alors une importation parfois importante de métropole ou d'autres pays ;
    - l'insularité (sauf la Guyane), mais d'une façon générale l'isolement et l'éloignement conduisant à des coûts d'importation élevés (intrants agricoles, produits alimentaires etc.) et des territoires ouverts les exposant aux risques grandissants d'introduction de pestes animales ou végétales qui fragilisent directement les économies agricoles.

- des contraintes de production :
    - des Surfaces Agricoles Utiles (SAU) très contraintes (sauf en Guyane, dont la gestion du domaine forestier doit cependant tenir compte de facteurs environnementaux, économiques, sociétaux, agricoles etc.) constituant un enjeu toujours important en terme d'évolution des productions, de rentabilité économique et en forte compétition avec une urbanisation en croissance ;
    - des systèmes de culture à la fois performants (Réunion) ou plus traditionnels (abattis-brûlis, jardins créoles ou mahorais, petite agriculture familiale etc.) souvent difficiles à intensifier ou bouleverser avec cependant une montée en puissance de systèmes agroécologiques voir d'agriculture biologique ;
    - des situations contrastées en matière de gestion des ressources naturelles pour assurer leur renouvellement avec un focus particulier sur la protection de la fertilité des sols et la gestion de l'eau notamment . En matière d'adaptation au changement climatique, la gestion des risques liée à l'occurrence de sécheresses plus marquées et plus fréquentes ou de phénomènes cycloniques violents, est pour l'avenir une préoccupation centrale ;
    - un climat chaud et humide permettant aux maladies et ravageurs de se multiplier tout au long de l'année sans rupture de cycle, et ainsi occasionner des dégâts majeurs ; ces dégâts peuvent être particulièrement importants pour les agriculteurs dans une situation « d'usage orphelin » : absence de méthode de lutte conventionnelle au vu d'un marché agro-pharmaceutique restreint pour les entreprises voir de réglementation européennes peu adaptées aux territoires tropicaux et à leur environnement dans les pays du sud.

- Des contraintes organisationnelles et de marché :
    - de nombreuses filières destinées à la consommation locale peu ou pas organisées en groupements de producteurs (OP, coopératives, interpro, syndicats etc.) à l'exception de La Réunion qui se démarque, alors que les grandes filières d'exportation (bananes, canne) le sont ;
    - des niveaux de formation initiale et de conseil agricole globalement inférieurs à ceux rencontrés en métropole mais qui s'améliorent ;

- des coûts de production élevés en comparaison à leurs voisins des Caraïbes, des Amériques ou de l'Océan indien, rendant les exportations vers ces régions difficiles (taille et diversité des marchés limitées) ; les productions importées de ces Régions venant en outre concurrencer par leur faible coût des produits existant dans nos territoires (ignames par exemple) y compris dans le cadre de marchés publics comme la restauration scolaire ;
- des contraintes de production occasionnant une irrégularité de l'approvisionnement (quantité et qualité) en matières premières locales (nécessité d'une plus grande planification des productions en fonction des marchés), particulièrement à destination des agro-industries, les marchés étant privilégiés avec un attachement culturel marqué ;
- au-delà des contraintes techniques de production, l'absence d'une politique globale œuvrant à la structuration et à l'adéquation de l'offre et de la demande qui permettrait de soutenir une production en termes de quantité, de qualité, de régularité qui satisfasse la demande des clients (agro-transformation, supermarchés…) et les besoins alimentaires des différents secteurs de consommation (population générale, restauration collective…) ;
- une limitation aux échanges de productions entre les états à l'échelle régionale (Caraïbe et Océan indien) du fait d'un dispositif de gestion des risques sanitaires et de sécurité alimentaire insuffisamment développé qui tend cependant à s'améliorer au travers de projets de coopération régionale réussis et d'accords APE naissants (cas en Océan Indien).

Un accompagnement des transitions par les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole :

Les contraintes précédemment évoquées pèsent lourdement sur les enjeux auxquels les collectivités outre-mer doivent faire face, qu'ils soient territoriaux, économiques, sociaux, sanitaires, alimentaires ou encore environnementaux.
Les grèves générales dans l'outre-mer français en 2008 et 2009, ont conduit à la convocation des Etats généraux de l'outre-mer ; le Comité Inter-ministériel de l'Outre-Mer de 2009 (CIOM) a considéré que le développement des filières de diversification animale et végétale devait être accompagné par un renforcement significatif du maillon technique.
Ainsi les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) ont été créés fin 2011. Ils mettent en réseau tous les acteurs de la recherche, de l'expérimentation, de l'enseignement, de la formation, du développement pour répondre aux besoins exprimés par les producteurs. C'est un outil au service des politiques nationales et territoriales de développement rural et agricole favorisant aussi le décloisonnement entre territoires en amenant les acteurs des différents DOM à partager, échanger et construire ensemble. Les RITA, inscrits désormais dans la nouvelle loi d'orientation agricole de 2014, ont pour ambition de mieux intégrer la demande des professionnels (notamment dans des secteurs où ils sont peu organisés) dans les programmes de recherche-développement et d'accélérer le transfert des innovations auprès des bénéficiaires et tenter de rapprocher le temps de la recherche expérimentale du temps économique (Cf. Figure).

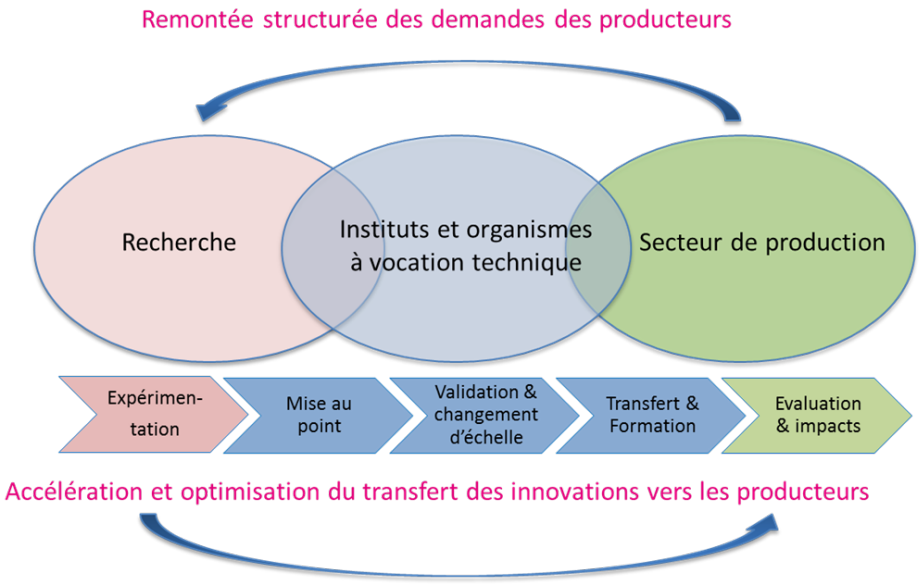

En terme de gouvernance, les RITA bénéficient d'un pilotage à la fois national, avec une animation Cirad-Acta et régional par l'Etat et les Collectivités territoriales autorités de gestion des fonds européens.
Les actions des RITA sont encore très nettement orientées vers l'accompagnement technique de la production agricole. La prise en compte de l'aval des filières, que ce soit au niveau des consommateurs ou des agro-transformateurs (très souvent de petite taille) reste encore trop timide mais deviendra sans nul doute de plus en plus importante dans les mois et années à venir. On assiste par ailleurs aussi à une volonté de plus en plus marquée de développer des produits de qualité, potentiellement à forte valeur ajoutée, dans le cadre de « marchés de niche » et de circuits courts (café, cacao, vanille, ylang-ylang, miels etc.).

Contexte politique dans lequel s'inscrit le projet TransAgriDom :

L'Union européenne met dans sa programmation actuelle 2014-2020 d'avantage l'accent sur des pratiques agricoles plus écologiques. Elle soutient la recherche et la diffusion de connaissances de ces pratiques et veut ainsi favoriser l'innovation dans le secteur agricole pour réduire ses impacts négatifs sur l'environnement.
Le changement climatique et ses conséquences (la perte de biodiversité, la détérioration des sols et la qualité de l'eau…) et la nécessité de doubler d'ici 2050 la production alimentaire mondiale étant des préoccupations de taille pour l'Union, la mise en œuvre d'une agriculture adaptée à ces défis est devenue une priorité.

Le projet agro-écologique français lancé en 2012 est vu au niveau européen comme un projet précurseur. Il s'agit d'améliorer la combinaison entre les performances économique, environnementale et sociale du secteur agricole. Pour ce faire, il faut favoriser l'intégration des avancées agro-écologiques par l'ensemble des acteurs du domaine.

Le projet agro-écologique s'appuie sur divers plans nationaux, déclinés à des niveaux régionaux, dont : Ecophyto, Ecoantibio, Enseigner à produire autrement, Ambition bio, Plan national de de développement de l'agroforesterie, etc.

En régions, les actions agricoles et rurales sont programmées de manière indépendante d'un DOM à un autre car répondant à des besoins exprimés localement. Elles s'inscrivent dans les plans de politiques régionales tels que : PRAD-Plan Régional de l'Agriculture Durable, PEFRD-Plan Régional d'Enseignement, de Formation, de Recherche et de Développement), et sont en cohérence avec les domaines prioritaires identifiés dans les S3 (Smart Specialisation Strategy). Elles contribuent à la mise en œuvre des Programmes de Développement Ruraux (PDR).

4-Objectifs du projet TransAgriDom

Les objectifs du projet TransAgriDom s'inscrivent dans ces contextes de triple performance économique, sociale et environnementale et de triple niveau politique (européen, national et régional).

L'objectif principal du projet est de faciliter et d'accentuer la synergie entre territoires pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer français.

Le projet s'appuie pour cela sur les actions mises en œuvre dans les régions, notamment dans le cadre des RITA, en favorisant les interactions, les échanges et les partages entre acteurs du développement rural et entre groupes opérationnels du partenariat européen de l'innovation (GO-PEI). Il valorise les acquis du projet MCDR 2015 AgroEcoDom « Mobilisation inter-régionale du monde rural pour le développement de pratiques agro-écologiques dans les Départements d'Outre-Mer (DOM) »

Les objectifs spécifiques du projet sont de :

- renforcer et enrichir le réseau en intégrant davantage les acteurs du développement rural (groupements d'actions locales, structures d'enseignement, parcs régionaux ou nationaux, groupements de défense sanitaire, structures membres des réseaux ruraux, etc.) ;
- faciliter les échanges, mutualiser les connaissances et les expériences par la mise à disposition d'outils et de formes d'animation adaptés et l'organisation de rencontres tant en terrain tropical que tempéré sur des thématiques d'intérêt partagé ;
- réaliser des supports de communication, de connaissance, de conseil ou d'enseignement, qui contribueront à la mise en œuvre des PDR ;
- encourager la conception et l'utilisation de systèmes de production agricole innovants et de pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement ;
- monter des projets collaboratifs inter-régionaux ;
- contribuer à la définition des orientations des politiques locales et des programmes d'enseignement par l'apport de connaissances et de besoins issus du terrain, et par l'analyse comparative des programmes régionaux ;
- faciliter l'intégration des territoires ultramarins dans le dispositif et le paysage européens.

5-Descriptif du programme d'actions pluriannuel 2018-2021

Le projet «TransAgriDom » vient en appui au dispositif RITA avec pour ambition d'amplifier l'utilisation des innovations agro-économiques développées en favorisant le transfert d'une part entre les DOM et d'autre part entre les DOM et la métropole, via les instituts techniques métropolitains. Il favorisera l'accompagnement global des agriculteurs dans un contexte en constante mutation mais aura aussi pour ambition d'ouvrir des espaces de dialogue avec des acteurs de la société civile

Ces innovations seront de plusieurs ordres :

- innovations techniques produites dans le cadre des RITA et promues par le projet : itinéraires culturaux, conduite d'élevage, méthodes de lutte contre les parasites, nouvelles variétés etc.
- innovations méthodologiques en favorisant simultanément :
    - la mise en réseau des territoires ;
    - la mise en réseau des expériences tempérées et tropicales ;
    - la mise en réseau des compétences disciplinaires ;
    - la mise en réseau des acteurs du secteur de la recherche au secteur de la production et des acteurs du développement rural ;
    - l'ouverture sur l'Europe.

Le détail des actions, décrit ci-après, montre comment les travaux du projet pourront apporter une contribution à la mise en œuvre des PDR actuels, mais aussi apporter des éléments de réflexions pour le futur.

Le projet dans les contextes décrits et avec les objectifs cités précédemment est structuré en 6 actions, elles-mêmes déclinées en tâches (23 au total). Afin de faciliter le travail de chacun (préparation, instruction, conventionnement, mise en œuvre, restitution etc.), il est proposé de découper ce projet en 2 phases de chacune 18 mois : juillet 2018-décembre 2019 et janvier 2020-juin 2021.

Action 1. Coordination – Animation – Transfert

L'action 1 comporte l'ensemble des tâches transversales au projet. Si la tâche 1.1 de gestion administrative et financière sera spécifique au projet, la tâche 1.2 d'animation et de gouvernance se fera en très étroite collaboration avec les structures d'animation des RITA.

Le pilotage administratif et financier sera réalisé par les équipes concernées du Cirad (direction générale, service valorisation, gestionnaire de convention).

L'*animation technique du projet* se fera notamment grâce à des réunions trimestrielles entre les responsables de projet, d'actions et de tâches (CT-Comité Technique). Chaque responsable d'action ou de tâche animera à son niveau selon la nécessité.
Les réunions des animateurs RITA et du Comité de Suivi des RITA (qui intègre notamment les autorités de gestion et les services déconcentrés de l'Etat) viendront alimenter les réflexions au sein des CT du projet et réciproquement.

La gouvernance du projet sera assurée par les représentants des structures membres du consortium.
Les COPIL seront organisés annuellement, de préférence lors d'un évènement du projet, lors duquel une majorité des membres sera physiquement présente.
La structure chef de file assurera la convocation des membres, l'animation des COPIL ainsi que la rédaction et la diffusion des comptes rendus. L'autorité de gestion, l'animation nationale du RRN, Région de France et le CGET seront invités à y participer.

Du fait de l'éloignement géographique entre partenaires, des outils de partage et de travail collaboratif sont mis à disposition des groupes de travail au sein de Coatis, le système d'information des RITA. Cependant, il est nécessaire aux acteurs de pouvoir se rencontrer régulièrement.
Afin d'optimiser les financements mais aussi de garder une motivation intacte tout au long du projet, *des rencontres entre acteurs* seront organisées annuellement en marge du salon de l'agriculture à Paris, mais aussi une fois par phase du projet, sur le terrain. Faisant suite aux rencontres AgroEcoDom, les rencontres de terrain de TransAgriDom pourront être organisées en Guyane (2019) et Guadeloupe (2020). Ces rencontres allieront ateliers de travail thématiques, visites de terrain et séminaire en plénière avec large audience.

En dehors de ces rencontres, aucun regroupement ne pourra être financé pour des actions spécifiques dans les différents bassins (océan indien – Antilles-Guyane). Ces rencontres en terrain tropical permettront d'impliquer davantage d'acteurs locaux mais aussi d'opérer une communication plus large sur place.

La communication sera faite notamment grâce aux outils de communication des RITA, mais chaque structure membre du consortium ou partenaire sera invitée à communiquer aussi via ses propres outils. Les informations importantes du projet seront remontées à l'animation nationale du RRN et l'animation PEI pour publication.

Faisant suite à l'atelier sur les *outils et méthodes de transfert* organisé lors des rencontres AgroEcoDom à Mayotte en novembre 2017, cette réflexion transversale sera rendue régulière via un forum. Une analyse permettra de synthétiser et valoriser les contributions. Il pourra en découler notamment la formulation de besoins en formation des prescripteurs comme des agriculteurs.

Nombre d'actions techniques mises en œuvre dans le cadre des RITA sont financées par (mais pas uniquement) le FEADER dans le cadre des PDR. Ces actions sont alors réalisées par des Groupes Opérationnels du Partenariat Européen de l'Innovation. *Le projet va s'attacher à s'ouvrir sur l'Europe* par la proposition de sujet de focus group, la réponse éventuelle à des appels à projets, mais aussi par des rapprochements avec d'autres régions européennes. L'Espagne, voisin de la France, premier pays d'Europe en termes de surfaces cultivées en bio, et producteurs de fruits et légumes tropicaux est un candidat tout désigné pour collaborer. La phase 2 du projet étudiera les possibilités de rapprochement avec ce pays, notamment par une lecture croisée des PDR.

Action 1 : Coordination – Animation – Transfert	
Objectifs	Assurer les relations entre partenaires et gérer les aspects administratifs et financiers Elaborer les demandes d'aides et de paiements, les rapports techniques et financiers à destination de l'autorité de gestion, à partir des éléments fournis par les partenaires Assurer le respect des engagements Assurer la gouvernance du projet Assurer l'animation du projet et la supervision de l'animation des différentes actions et/ou tâches Organiser les différents évènements
Responsable	Cirad : Jean-Marc THEVENIN
Tâche 1.1 : Gestion administrative et financière	
Contenu	Mettre en place les conventions avec l'autorité de gestion et avec les partenaires le cas échéant Préparer les demandes d'aides et de paiement Réaliser le reporting
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Cirad : Jean-Marc THEVENIN
Livrables	Convention entre la structure candidate et l'autorité de gestion

	Conventions entre la structure candidate et les partenaires Rapports techniques et financiers aux échéances demandées par l'autorité de gestion
Tâche 1.2 : Animation et gouvernance	
Contenu	Mise en œuvre de la gouvernance du projet Organisation de Copil annuels Organisation d'une animation trimestrielle (comité technique) entre pilotes de projet, d'actions et de tâches Organisation des réunions bimestrielles des instances d'animation du réseau (CSR-Comité de Suivi des RITA, RAR-Réunion des Animateurs RITA) Mise à disposition d'espaces collaboratifs dans Coatis
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Cirad : Jean-Marc THEVENIN ; Acta : Mathilde HEURTAUX
Livrables	Comptes rendus des Copil annuels Comptes rendus des réunions de comité technique Comptes rendus des réunions CSR et RAR Rapport d'analyse du fonctionnement des groupes associés aux différentes tâches des Actions 2, 3, 4 et 5 (Partie intégrante du rapport annuel du projet) Liste des espaces collaboratifs
Tâche 1.3 : Organisation de rencontres et colloques	
Contenu	Organiser des rencontres annuelles des RITA en marge du Salon International de l'Agriculture à Paris Organiser une fois par phase de 18 mois du projet des rencontres sur le terrain
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Cirad : Christophe POSER
Livrables	Actes des colloques/rencontres et CR des réunions d'ateliers : Paris en mars 2019, 2020 et 2021 ; Guyane en 2019 et Guadeloupe en 2020. Produits de ces rencontres (vidéos, posters, comptes rendus d'ateliers, guides des visites de terrain etc.)
Tâche 1.4 : Communication	
Contenu	Etablir un plan de communication. S'assurer d'une bonne communication via le système d'information Coatis ou autres canaux d'information (lettres RITA, réseaux sociaux RITA, sites des partenaires, Interview TV ou radio lors des évènements, articles sur le site des réseaux ruraux régionaux, français ou européen en lien avec la cellule d'animation nationale du RRN, etc.) mais aussi en invitant les acteurs du développement rural aux différents évènements qui seront organisés.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Cirad : Jean-Marc THEVENIN
Livrables	Phase 1. : Plan de communication ; Plaquette de présentation du projet Phases 1 et 2. : [Potentiellement] Listes annuelles des publications et actions
Tâche 1.5 : Transfert : outils et méthodes	
Contenu	Si le transfert est présent à l'esprit de tous notamment lors de la conduite des actions 2, 3, 4 et 5, nous nous attacherons ici à amener les prescripteurs à partager leurs expériences et à co-élaborer des méthodes pour une meilleure appropriation des innovations par les agriculteurs. Les méthodes collectives et participatives seront plus particulièrement mises en avant. Les besoins des prescripteurs comme ceux des agriculteurs seront pris en compte.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Acta : Mathilde HEURTAUX ; Cirad : Pierre REBUFFEL
Livrables	Phase 1. : Mise en place d'un forum ; grille de lecture méthodologique ; une dizaine de questions /situations analysées sur le forum ; Groupe inter-DOM créé ; stratégie du groupe élaborée Phase 2. : [Potentiellement] Une dizaine de questions /situations analysées sur le forum ; fiches ou vidéos témoignages ; enquêtes auprès des agriculteurs et bench-marking dans d'autres domaines que l'agriculture ou dans des pays voisins.
Tâche 1.6 : Europe – Partenariat Européen pour l'Innovation et Réseaux Ruraux	
Contenu	Proposer un sujet de *focus group* aux instances européennes. Relayer les appels à projets et monter, selon les opportunités de financement, des projets inter-DOM associant le cas

	échéant des Etats-Membres. Lecture croisée des principales mesures des PDR liées à l'innovation et au transfert agricole dans les DOM, et si possible dans quelques régions à tendance « méditerranéenne ou tropicale » d'Etats-Membres. Si possible, implication d'un pays tel que l'Espagne dans certaines des activités.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Cirad : Jean-Marc THEVENIN ; Acta : Mathilde HEURTAUX
Livrables	Phase 1. : Sujet de focus group ; texte de réponse à AAP si éligibilité de nos activités Phase 2. : [Potentiellement] Document de lecture croisée des PDR avec recommandations éventuelles

Action 2. Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières végétales

Cette action se propose de mettre en réseau les différentes équipes travaillant sur des pratiques culturales agro-écologiques : réduction des intrants chimiques par l'utilisation de plantes de services, de matière organique, valorisation de la faune auxiliaire et conseils adaptés, techniques de travail du sol moins perturbatrices, utilisation de matériel végétal de qualité, et résistant ou tolérant à certaines maladies etc.

L'action 2 du projet TransAgriDom poursuit notamment les actions entreprises dans le projet AgroEcoDom. Les travaux menés sur les plantes de services seront valorisés avec le développement d'une application Web conviviale, qui servira d'outil de dialogue entre agriculteurs et prescripteurs, afin de faciliter le transfert. Un apport donc aux mesures 1 et 2 tout en valorisant les travaux effectués par le GO PEI dans le cadre de la mesure 16. Cette action 2 offre aussi la possibilité de renforcer les ponts déjà existants entre les travaux de terrain menés dans le cadre du plan Ecophyto et ceux menés dans le cadre des projets financés sur mesure 16, et souvent qualifiés RITA. Si la thématique « Agro-écologie » caractérise cette action, il n'en reste pas moins que les réflexions sur la fertilisation, avec le recyclage des matières organiques, tout comme celles sur la production de matériel végétal de qualité sont en lien avec l' «Economie circulaire ». Enfin, les parcelles agricoles souvent de petite taille, et en terrain accidenté ou pierreux nécessite un matériel agricole adapté pour l'agriculteur qui entre dans une dynamique de modernisation et de rentabilisation de son temps de travail. Des discussions ont été initiées avec l'Atelier Paysan et des ponts seront faits pour une meilleure collaboration, si nos projets respectifs sont acceptés.

Action 2 : Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières végétales	
Objectifs	Identifier les enjeux prioritaires des filières végétales des DOMs. Recenser les pratiques et techniques innovantes développées dans chaque Département, et évaluer leur potentiel *ex situ*. Mobiliser des compétences extérieures aux Territoires pour coordonner et mettre en place des projets inter-DOM, et ce afin d'accentuer le transfert et le développement d'innovations inter-DOM.
Responsable	IT2 : Patrice Champoiseau
Tâche 2.1 : Utilisation des plantes de services	
Contenu	Depuis une dizaine d'années, de nombreux travaux ont été menés sur les plantes de services (PdS) avec des objectifs spécifiques tels que : l'amélioration de la fertilité des sols, la lutte contre l'érosion, la gestion des bioagresseurs telluriques, la réduction de l'usage des herbicides, notamment. Les solutions élaborées dans une zone géographique, pour une culture voire un système de culture donné sont potentiellement adaptables à d'autres contextes, mais elles nécessitent un recensement et un partage des données existantes, préalables à leur évaluation et leur transfert.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Cirad : Joël HUAT et eRcane : Alizé MANSUY

Livrables	Phase 1 : Outil informatique BdD PdS accessible sur le web. Fiches techniques extraites de la BdD. Prise de rush vidéo sur les PdS efficaces (success-stories) dans chaque Dom, 1 poster Phase 2 : [Potentiellement] une vidéo inter-DOM sur les success-stories
Tâche 2.2 : Fertilisation des cultures et fertilité des sols	
Contenu	Les sols sont au cœur des grands enjeux planétaires pour la sécurité alimentaire. La qualité des sols garantit le maintien de la productivité et est une clé de réussite pour la transition agro-écologique, et notamment la substitution d'engrais chimiques par des amendements organiques. En milieu tropical, et en milieu insulaire particulièrement, la dégradation rapide des sols et la faible disponibilité de terres non cultivées, représentent des contraintes majeures de production. Cette tâche ciblera 2 thématiques spécifiques : l'inventaire des matières fertilisantes d'origine organique et le développement d'indicateurs de la vie biologique des sols. Une réflexion sera conduite sur l'utilisation des biostimulants conduisant à une note de synthèse de leur utilisation/test dans les DOM.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Solicaz : William MONTAIGNE
Livrables	Phase 1 : Prise de rush vidéo dans chaque DOM sur l'activité biologique des sols et sur l'utilisation des matières organiques. Liste des matières organiques testées et des indicateurs de l'activité biologique Phase 2 : [Potentiellement] 1 film inter- DOM sur l'activité biologique des sols et 1 film inter-DOM sur l'utilisation des matières organiques 1 note technique sur les indicateurs de l'activité biologique des sols 1 note de synthèse sur les biostimulants
Tâche 2.3 : Matériel végétal de qualité	
Contenu	Trois contraintes majeures s'imposent dans les DOM pour la production de matériel végétal de qualité : la disponibilité de semences pour des variétés ou des cultivars adaptés aux conditions de production tropicales, l'absence de dispositifs de production de plants certifiés pour la plupart des cultures à multiplication végétative et les contraintes réglementaires pour l'introduction de matériel végétal (semences, boutures, vitroplants). Dans des contextes tropicaux soumis à de fortes pressions parasitaires (Citrus greening, flétrissement bactérien, virus wilt de l'ananas, etc.) il est indispensable de concevoir des dispositifs de production de plants de qualité adaptés aux contraintes des DOMs et de défendre collectivement des dossiers d'homologation de semences maraichères adaptées aux zones de production. Initialement constitué autour de la problématique de production de plants d'agrumes certifiés sous contrainte Citrus greening en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et à Mayotte, ce groupe doit accentuer et étendre ses travaux à l'ensemble des cultures Tropicales.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	IT2 : Liliane PHANTHARANGSI
Livrables	Etat des lieux des dispositifs de production de plants d'agrumes de qualité dans les DOMs. Elaboration et mutualisation des documents techniques (guide de bonnes pratiques, fiches techniques). Identification des variétés d'agrumes à inscrire au catalogue conformément à la réglementation CAC. Inventaire des variétés qui sont impliquées par la réglementation sur les semences maraichères dans les DOMs.
Tâche 2.4 : Les outils numériques au service de la protection agroécologique des cultures	
Contenu	La problématique des bioagresseurs et de leur gestion est un sujet récurrent et souvent mal maîtrisé pour les agriculteurs et les techniciens des zones tropicales. De plus, le diagnostic en protection des cultures fait appel à un continuum de méthodes et d'expertises plus ou moins complexes et séquentielles. Ainsi, l'identification d'un bioagresseur peut être réalisée à partir d'observations des symptômes sur le terrain dans les cas les plus simples, ou nécessiter des investigations de laboratoire plus ou moins complexes. Le développement récent d'outils numériques permet d'apporter une aide précieuse au diagnostic des maladies, ravageurs et adventices affectant les cultures. Or ces outils ne sont pas toujours bien connus des techniciens et des agriculteurs (Tropileg, Wiktrop, Tropifruit, etc.) Il apparaît donc important de mobiliser les acteurs des différents DOM intéressés par la

	protection des cultures autour d'un projet commun, ceci de concert entre la recherche et le développement.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Chambre d'agriculture Guyane : Antoine BERTON
Livrables	Phase 1 : Fiches inter-DOM sur les bioagresseurs (5), Phase 2 : [Potentiellement] Fiches inter-DOM sur les bioagresseurs (5) Propositions sur l'évolution des outils, cahier des charges pour un module insectes auxiliaires des DOM dans Tropileg
Tâche 2.5 : Amélioration des systèmes de culture et pratiques culturales (travail du sol, etc.)	
Contenu	En agriculture conventionnelle, les pratiques culturales ont un impact direct sur l'état du sol, et notamment sa structure et son niveau de fertilité. Ces pratiques, plus ou moins intenses selon les cultures, conduisent souvent les agriculteurs des DOM à prendre des risques non négligeables en terrains accidentés, aux fortes pentes. Ces risques sont d'autant plus importants en présence d'épisodes pluvieux de forte intensité. Identifier des alternatives à la réduction des façons culturales en amont d'un semis ou de la plantation d'une culture pluriannuelle comme la canne à sucre, peut contribuer à sécuriser la mise en valeur des terres exploitées à des fins agricoles pour les préserver, voire en améliorer la fertilité. Travail minimum du sol, techniques culturales simplifiées, pratiques sans labour, sont autant de pratiques contribuant à la préservation des sols. Mais leur mise en pratique à grande échelle représente souvent un enjeu technique et économique majeur Dans le cadre de TransAgriDom, cette tâche vise un inventaire et une analyse des travaux déjà engagés dans les DOM par les instituts techniques agricoles ou autres organismes, mais aussi par des agriculteurs. Les approches communes, toutes cultures confondues, seront mises en exergue, sans pour autant négliger les approches particulières notamment en présence de contraintes spécifiques liées à la nature du terrain (fortes pentes, sols très caillouteux….), ou à diverses interventions culturales. Des journées de rencontre sur le terrain seront une opportunité de partager et d'analyser des techniques mises en œuvre.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	eRCane : Daniel MARION et Amélie FEVRIER
Livrables	Phase 1 : Présentation des projets engagés par les partenaires. Fiche sur le bon réglage des équipements. Prise de rush vidéo par DOM sur les pratiques (Interview planteurs et partenaires) Phase 2 : [Potentiellement] un Film inter-DOM des pratiques mises en œuvre. Fiches labour superficiel ou non labour

<u>Action 3. Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières animales</u>

Les échanges inter-DOM, depuis la mise en place des RITA et le projet AgroEcoDom, ont permis de mettre en avant les problématiques des territoires ultra-marins, d'identifier des sujets d'intérêt collectif et de commencer à structurer des projets communs.
C'est le cas notamment des sujets en lien avec la santé et le bien-être animal, avec des enjeux liés au climat ou à la taille des territoires, comme le parasitisme, ou ceux en lien avec l'alimentation des ruminants.
Des dynamiques collectives sont lancées au travers de ces sujets, comme le réseau inter DOM-TOM de lutte contre les tiques, qui a mis en avant la nécessité de mettre en place des méthodes de lutte intégrée. C'est également le cas sur le thème du choix des espèces et variétés fourragères adaptées aux territoires, sur les bonnes pratiques de gestion des pâturages, ou encore sur les mesures de biosécurité en volailles et ruminants.
La transition agroécologique passe par la mise en place de réseaux d'épidémiosurveillance pour éviter l'introduction des pathogènes et de moyens lutte intégrée qui prennent en compte l'ensemble des productions animales et qui s'appuient sur la réalité de nos territoires, en termes de modes et de tailles d'élevage. La santé animale, la génétique et la gestion de l'environnement sont interconnectées, et il est nécessaire, par exemple, de travailler sur les traits de caractères résistants

des races locales de ruminants, ou encore sur la gestion de l'environnement d'élevage en lien avec les cycles des parasites. Le volet santé englobe l'accentuation et l'adaptation des bonnes pratiques en termes de bien-être animal ou de traitements, qui vont dans le sens de la réduction de l'utilisation des antibiotiques à usage vétérinaire. Il est également important de mettre en avant l'herbe comme composante principale de la ration alimentaire des ruminants, par la maîtrise des systèmes prairiaux pour apporter des fourrages de qualité et adaptés aux contextes locaux et aux besoins des animaux.

Le projet TransAgriDom viendra ici compléter les actions locales en réalisant des recensements de pratiques et en capitalisant les expériences par la création d'outils de transfert nécessaires à la mise en œuvre des PDR (notamment mesures 1, 2 et 16). Il contribuera au plan national Ecoantibio et préparera aussi les futurs élevages de volailles en proposant des parcours agro-écologiques innovants. Les échanges seront enrichis avec la participation de PTOM, notamment la Nouvelle Calédonie. Si l'action est globalement rattachée à la thématique « Agro-écologie », la tâche 3.3 sur la génétique et la valorisation des races locales apportera aussi une contribution à la thématique « Conservation et valorisation du patrimoine naturel ».

Action 3 : Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières animales	
Objectifs	Cette action se base sur des dynamiques inter-DOM déjà initiées dans le cadre des RITA et du projet AgroEcoDom. Ces dynamiques ont mis en évidence que la santé animale et l'alimentation des ruminants étaient des problématiques communes. Les objectifs sont de poursuivre le recensement de pratiques et de mutualiser les connaissances en vue de la production d'outils de conseil.
Responsable	FRCA : Pascale ACHARD et Patrick HOAREAU
Tâche 3.1 : Santé, bien-être et utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires	
Contenu	Les pratiques d'élevage et le bien-être animal sont liés et déterminants pour améliorer les résultats techniques des élevages mais également pour réduire les problèmes sanitaires et in fine, l'utilisation d'antibiotiques et autres traitements médicamenteux. Enquêtes en élevages monogastriques et de ruminants. Production d'outils de conseil aux éleveurs.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	GDS Martinique : Philippe PELONDE
Livrables	Phase 1. : Inventaire et diagnostic des pratiques en lien avec la santé et le bien-être des animaux de rente, Données sur l'utilisation des antibiotiques. Phase 2. : [Potentiellement] Fiches de bonnes pratiques d'élevage ; Séries de prises de rush vidéo à destination pédagogique dans chaque DOM sur des bonnes pratiques en BE animal (volaille, porc, bovins, petits ruminants) et 4 films de synthèse inter-DOM ; Montage d'un projet inter-DOM Ecoantibio.
Tâche 3.2 : Les systèmes fourragers	
Contenu	Les systèmes herbagers des DOM & TOM sont difficiles à maîtriser, en raison de saisons très marquées et contrastées (saison sèche et humide), qui impactent fortement la production d'herbe et posent des problématiques fortes de gestion de la quantité (trop ou pas assez), de la qualité et des moyens de stockage. Améliorer la gestion des systèmes fourragers, et notamment optimiser gestion et la valorisation des pâtures est une priorité pour améliorer l'autonomie des exploitations. On constate une sous-valorisation généralisée des pâturages dans ces territoires. Cela est la conséquence d'un manque de références et d'outils, sur le terrain, qui s'explique par une focalisation, ces trente dernières années, de la recherche et du développement sur l'acquisition de références sur les prairies de fauche, pour la création de stocks fourragers. Or, le pâturage reste le système majoritaire, et le plus économique, dans la plupart de ces territoires. Cette tâche vise à créer une synergie entre projets, pour réactualiser et mutualiser les références sur la gestion des pâturages, et créer des outils de conseil adaptés à ces territoires.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Chambre d'agriculture de Guyane : Cédric PERET
Livrables	Phase 1. : Etude sur l'intérêt d'un outil de mutualisation des données fourragères/cahier des charges, fiches techniques sur espèces fourragères, recensement sur les / et

	caractérisation des pratiques de gestion des systèmes fourragers, fiches synthétiques d'aides au conseil sur les pratiques de gestion des systèmes fourragers. Phase 2. : [Potentiellement] Fiches synthétiques d'aide au conseil sur les pratiques de gestion des systèmes fourragers, réalisation de 3 vidéos conseils avec témoignages. Edition d'un calendrier de suivi du pâturage
Tâche 3.3 : Génétique et valorisation de races locales	
Contenu	Les activités porteront essentiellement sur des échanges sur l'utilisation de l'application des contrôles de performances dans les DOM et sur la mise en œuvre des programmes de sélection et de conservation. Les aspects sociologiques de l'appropriation des races et sur les services rendus par les races locales recevront une attention particulière.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Inra : Michel NAVES
Livrables	Comptes rendus des ateliers qui seront organisés.
Tâche 3.4 : Elevage et environnement	
Contenu	Développer des parcours volailles agroécologiques en contextes tropicaux : identifier les pratiques propres aux départements et territoires d'outre-mer et les plantes locales les plus adaptées ; diffuser les bonnes pratiques de construction et de gestion de parcours adaptés aux contextes des départements et territoires d'outre-mer.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	ARP : Maëva MIRALLES-BRUNEAU et Emmanuel LEGENDRE
Livrables	Phase 1. : Recensement des pratiques et des espèces végétales utilisées et utilisables en parcours volaille dans les DOM & TOM Phase 2. : [Potentiellement] Fiches techniques sur la construction de parcours volaille agroécologiques tropicaux ; vidéos pédagogiques sur les parcours volailles agroécologiques tropicaux

<u>Action 4. Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières apicoles</u>

Les apicultures domiennes sont très diverses mais ont ce point commun d'être tropicales. Or, les apicultures tropicales ne sont pas les plus connues ni les plus étudiées, à la différence des apicultures tempérées.
Dans ces différents contextes, les apiculteurs ont toujours été de grands innovateurs afin de pouvoir optimiser leur potentiel technique, de s'affranchir des contraintes environnementales et surtout proposer des miels de grande qualité.
Concernant l'apiculture, deux tâches ont été clairement identifiées, à savoir le sanitaire et les problématiques de ressources et de qualité des miels. Ces deux tâches correspondent par ailleurs à deux expertises développées dans les territoires ultra-marins : gestion sanitaire et épidémiologie des agents pathogènes de l'abeille à La Réunion, pollens et qualité des miels dans les Antilles et particulièrement en Guadeloupe.
Concernant les modalités de mise en œuvre de ces tâches, il s'agira de s'appuyer sur les réussites locales et de co-construire ensemble, en écoutant et en intégrant les spécificités de chaque territoire, les solutions pour améliorer *in fine* le revenu des apiculteurs ultra-marins, grâce à des abeilles en bonne santé et des miels hautement valorisables.

Cette action 4 du projet TransAgriDom se veut être une mise en réseau des compétences développées dans chaque territoire. Cette mise en réseau se fera aussi à travers la communication, la valorisation, le partage et la production de synthèses et d'analyses à un niveau inter-DOM. Les différents livrables proposés se basent sur la mise en œuvre d'expérimentations et d'actions techniques qui seront réalisés dans le cadre de projets financés localement.
Là aussi, le projet TransAgriDom viendra compléter les actions locales en réalisant des recensements de pratiques et en capitalisant les expériences par la création d'outils de transfert nécessaires à la mise en œuvre des PDR (notamment mesures 1, 2 et 16). Si l'action est globalement rattachée à la thématique « Agro-écologie », la tâche 4.2 sur la qualité des miels apportera aussi une contribution à

la thématique « Préservation et valorisation des savoir-faire locaux ».

Action 4 : Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières apicoles	
Objectifs	Cette action a pour objectif de mettre en réseau les équipes des DOM afin de partager leurs expériences autour de 2 thématiques : la gestion sanitaire et tout particulièrement la lutte contre Varroa ; les problématiques de ressources et de qualité des miels. A noter que la production des livrables sera très dépendante de la capacité des équipes sur place à obtenir des financements pour leurs études de base.
Responsable	GDS Réunion : Didier GUILHEN
Tâche 4.1 : Aspects sanitaires - Epidémiovigilance	
Contenu	Faire un état des lieux sanitaires dans chaque DOM et mettre en place des mesures d'information afin d'éviter l'introduction de parasites. Assurer une collaboration des partenaires des DOM avec l'ITSAP notamment pour le test d'antiparasitaires labellisés Agriculture biologique. Former les apiculteurs aux dangers parasitaires et à la lutte.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	GDS Réunion : Didier GUILHEN et Olivier ESNAULT
Livrables	Phase 1. : Etat des lieux sanitaire, fiches sur les principaux dangers sanitaires, recensement sur les pratiques de gestion de Varroa, protocole de test d'efficacité d'antiparasitaires, maquette d'une lettre d'information apicole, étude de faisabilité du développement d'une application mobile API. Phase 2. : [Potentiellement] Publication de la lettre d'information apicole, déploiement d'une application mobile API (selon coût), fiches pratiques de gestion de Varroa.
Tâche 4.2 : Ressources alimentaires et qualité des miels	
Contenu	Comment préserver les ressources mellifères pour protéger les abeilles ? Les identifier et les favoriser avec des pratiques culturales adaptées. Caractériser les miels pour mieux les valoriser.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	APIGUA Guadeloupe : Benoit FOUCAN
Livrables	Phase 1. : Inventaire des plantes mellifères, inventaire des ruches, vidéo pédagogique sur les plantes mellifères Phase 2. : [Potentiellement] Alimentation de la base de données sur les plantes de service, base de données sur les pollens, livret de description des miels

<u>Action 5. Des systèmes intégrateurs pour une agriculture durable – L'arbre au cœur des pratiques</u>

Les systèmes diversifiés incluant des végétaux pérennes, et plus particulièrement des arbres que l'on appelle systèmes agroforestiers (SAF), présentent de nombreux avantages théoriques en termes écologiques et économiques. D'une part, ils permettent la production simultanée et/ou séquentielle de plusieurs produits sur une même surface et, d'autre part, ils sont le lieu de potentielles complémentarités entre les végétaux et/ou animaux qui y sont présents. Ces systèmes peuvent par ailleurs participer au soutien de services écosystémiques directement liés ou non à l'alimentation : production d'une pharmacopée, protection de la ressource en eau, atténuation du changement climatique ou encore conservation d'espèces. Cependant, ces systèmes ont un fonctionnement encore mal compris aujourd'hui, car complexes et très spécifiques, ce qui rend la mise en place puis l'optimisation de leur gestion parfois difficile.

Par ailleurs, les externalités négatives issues de la gestion « conventionnelle » de l'agriculture se font ressentir dans les DOM comme en métropole (pollution des eaux et des sols, maladies professionnelles…) et poussent de leur côté vers une exploitation plus respectueuse de l'environnement, notamment vers l'agriculture biologique (AB). De par leurs compositions et leurs structures, les systèmes diversifiés ou en cours de diversification comprenant des arbres (ex : jardins créoles, vanille, cacao…) présentent à ce titre un bon potentiel. Par nature, ils sont le lieu

d'interactions biotiques - niches écologiques différenciées, répartition spatiale des organes de capture des ressources - et abiotiques microclimat, barrière physique - plus nombreuses qu'en monoculture et une intensification écologique y paraît une étape logique. Cependant, ces systèmes sont souvent techniquement « orphelins » dans le DOM. En effet, les références sur les ITK et les stratégies de gestion des intrants sont peu nombreux concernant les cultures tropicales (notamment plantes stimulantes, racines, PAPAM) qui peuvent y être présentes. Par ailleurs, à ce manque de références s'ajoute la faible disponibilité ou d'accessibilité (ie. coût économique) de solutions bio constatée lorsque les exploitants envisagent une installation ou une conversion en AB.

L'action 5 a pour objectif de soutenir les échanges intra- et inter-DOM sur les connaissances et les innovations dans les SAF. Même si chaque DOM a ses particularités, une partie des challenges à relever sont comparables (cf. par exemple le dernier atelier en agroforesterie lors des journées techniques des RITA). Le partage de la réflexion sur les solutions à apporter - ou potentiellement déjà existantes - à ces challenges permettra d'aider les agriculteurs et le législateur à mettre en place les bonnes stratégies d'implantation/de conversion et de gestion des SAF en AB. Ce partage permettra également aux acteurs d'un DOM de bénéficier des expériences accumulées par d'autres DOM.

La réflexion inter-DOM sur l'agroforesterie a été relancée récemment dans le cadre des ateliers AgroEcoDom organisés à Mayotte et à la Réunion fin 2017 et des rencontres annuelles RITA de mars 2018.

Cette action contribuera au plan national sur l'agroforesterie. Les études, recensements, caractérisations et typologies qui seront réalisés permettront de produire des outils de transfert afin de rendre ces systèmes plus durables, productifs et rémunérateurs.

Ils permettront aussi de donner des éléments aux décideurs pour adapter la législation ou les mesures des PDR afin de rendre ses systèmes plus attractifs. L'implication des lycées agricoles dans cette action sera forte et permettra à ces derniers d'obtenir des éléments pour adapter leurs parcours et supports pédagogiques aux diverses situations de terrain.

Si l'action est globalement rattachée à la thématique « Agro-écologie », elle apportera aussi une contribution aux thématiques « Conservation et valorisation du patrimoine naturel », « Préservation et valorisation des savoir-faire locaux », mais aussi « Egalité femme-homme en milieu rural ».

Enfin, une attention particulière sera donnée aux complémentarités et au partage de connaissances avec d'autres propositions soumises dans le cadre de cet appel et concernant également l'agroforesterie.

Action 5 : Des systèmes intégrateurs pour une agriculture durable – L'arbre au cœur des pratiques	
Objectifs	L'objectif de cette action est de mieux comprendre les systèmes agro-forestiers, qu'ils soient agricoles ou de sous-bois : caractérisation et typologie, perception par les agriculteurs de la place relative des différents services apportés, contraintes de divers ordres rencontrées par les agriculteurs. Ces éléments permettront, notamment grâce à des échanges avec la profession agricole, les prescripteurs, les enseignants et les décideurs d'identifier les pistes d'amélioration tant d'un point de vue pédagogique, conseil agricole que systèmes d'aides etc.
Responsable	Cirad – Stéphane SAJ
Tâche 5.1 : Les systèmes agro-forestiers de sous-bois	
Contenu	Recensement, caractérisation et typologie des systèmes agro-forestiers de sous-bois, dans les 5 DOM. Cahiers des charges, certifications et contraintes pour une conversion en Agriculture biologique. Réflexions avec agriculteurs et décideurs : systèmes d'aides, stratégies, législation etc.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Parc naturel Régional de Martinique : Jonathan LOUIS-SYDNEY
Livrables	Phase 1. : 5 rapports d'étude (1 stage de 6 mois dans chaque DOM) Phase 2. : [Potentiellement] Film de synthèse, rapport d'enquête et de synthèse bibliographique

Tâche 5.2 : Les systèmes agro-forestiers agricoles	
Contenu	Recensement et description de diverses pratiques de diversification par l'arbre ou de ré-introduction d'espèces végétales ou animales dans des parcelles agricoles. Typologie des jardins créoles, mahorais, et abattis-brûlis. Motivation des agriculteurs. Réflexion sur les parcours et supports pédagogiques.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	ASSOFWI : Youri UNEAU
Livrables	Phase 1. : Plaquettes thématiques dans chaque DOM, Prises de rush vidéo à visée pédagogique dans chaque DOM Phase 2. : [Potentiellement] Typologie renouvelée des systèmes traditionnels intégrant les arbres.

Action 6. Société, agriculture et ruralité

En parallèle des travaux et avancées techniques dans les différentes filières de production, les réseaux d'innovation ont à cœur de réfléchir et proposer des pistes d'action sur des thématiques transversales, identifiées selon les préoccupations et enjeux de nos territoires. Pour cela différentes tâches sont proposées en lien avec les acteurs partenaires du développement local, que sont notamment les Réseau ruraux régionaux et les Groupes d'action locale qui travaillent souvent de concert avec les réseaux RITA.
Ces tâches permettront donc non seulement de resserrer ces liens par des rencontres et échanges structurés au cœur de ce projet, mais également de diffuser bien plus largement les résultats de ces actions à travers la population rurale de nos DOM.
Il s'agira dans un premier temps d'organiser des réflexions inter-DOM sur ces thématiques afin d'identifier l'intérêt de chacun et d'établir des plans d'action.

Cette action est en lien direct avec des questions sociétales, l'évolution des habitudes des consommateurs et l'évolution des technologies : utilisation du numérique, l'agriculture biologique, l'agro-transformation, le développement de l'agro-tourisme ou l'égalité sociale. Le fruit des réflexions permettra aux décideurs d'orienter les prochains PDR. Les réflexions de la tâche 6.3 sur l'agro-transformation seront mises en parallèle avec les conclusions des Etats Généraux de l'Alimentation.
Les thématiques de l'AAP auxquelles se rattache cette action sont diverses : « Gouvernance alimentaire locale », « Economie circulaire », « Préservation et valorisation des savoir-faire locaux », « Egalité femme-homme en milieu rural », « Jeunesse en milieu rural », « Juste rémunération ». Si les Réseaux ruraux régionaux peuvent être impliqués dans toutes les actions, leur participation à cette action est stratégique.

Action 6 : Société, agriculture et ruralité	
Objectifs	Différentes pistes d'action sur des thématiques transversales identifiées selon les préoccupations et enjeux de nos territoires sont proposées ici, en lien avec les acteurs partenaires du développement local. L'objectif est d'enclencher une dynamique et une réflexion inter-DOM sur ces sujets pendant la première phase du projet, et d'identifier des livrables potentiels à produire pendant la deuxième phase du projet
Responsable	Réseau Rural Mayotte : Cécile MORELLI
Tâche 6.1 : Outils techniques et numériques au service de l'agriculture	
Contenu	Inventorier les outils numériques existants dans les différents DOM et les besoins des professionnels pour proposer des solutions intuitives et adaptées (diffusion de bulletins, Tutoriels d'ITK, outil de saisie et traçabilité, réseaux sociaux, aide au diagnostic, etc.). Proposer des possibilités de déploiement de ces solutions et de création d'applications adaptées aux besoins des agriculteurs.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021

Responsable	EPN Coconi : Bryce BOUVARD
Livrables	Phase 1. : Groupe inter-DOM créé ; Inventaire des outils existants ; Inventaire des besoins des professionnels Phase 2. : [Potentiellement] Proposition de déploiement et de création d'outils ; cahiers des charges pour la création d'outils
Tâche 6.2 : Perspectives de développement de l'agriculture biologique	
Contenu	L'agriculture biologique a-t-elle un potentiel de développement dans les DOM ? Quelles sont les contraintes techniques et réglementaires ? Réflexion collective et analyse bibliographique pour la proposition d'une éventuelle analyse AFOM dans les territoires : contraintes techniques et réglementaires, les marchés et circuits de distribution, les aides.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	EPN Coconi : Cécile MORELLI et Chambre d'agriculture de La Réunion : Eric LUCAS
Livrables	Phase 1. : Groupe inter-DOM créé ; méthodologie de travail Phase 2. : [Potentiellement] Enquêtes et analyse AFOM dans chaque DOM ; Fiches sur les matières organiques utilisables en agriculture biologique et leurs conditions d'accès ; Vidéos de témoignages d'agriculteurs sur leur reconversion à l'agriculture biologique.
Tâche 6.3 : Agro-tourisme et Agro-alimentaire	
Contenu	Repérer les acteurs des différents territoires et leurs initiatives dans le secteur de l'agro-tourisme, qui constitue un levier primordial pour le développement et la valorisation des activités agricoles mais aussi un facteur de développement économique pour les populations rurales plus largement. Identifier et valoriser les bonnes pratiques agro-touristiques chez les producteurs des DOM. Repérer dans chaque DOM les acteurs de l'agro-transformation, leurs initiatives, leurs difficultés, leurs besoins (formation, commercialisation, aides etc.).
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Réseau Rural Mayotte : Cécile MORELLI
Livrables	Phase 1. : Groupes inter-DOM créés ; inventaires des acteurs ; inventaire des pratiques ; objectifs et moyens nécessaires définis Phase 2. : [Potentiellement] Inventaire des pratiques complété ; fiches de bonnes pratiques ; Prises de rush vidéo dans chaque DOM sur des témoignages d'agriculteurs
Tâche 6.4 : Egalité sociale dans le monde agricole des DOM	
Contenu	Pour chaque DOM, mettre en lumière les minorités porteuses d'avenir ex : mettre en avant la place des femmes ou encore des jeunes dans l'agriculture domienne.
Durée	Du 01/07/2018 au 30/06/2021
Responsable	Réseau Rural Mayotte : Florence CANIPAROLI
Livrables	Phase 1. : Groupe inter-Dom créé ; objectifs et moyens nécessaires définis ; collaboration pour la réalisation (sur d'autres projets) d'un documentaire de 52 mn diffusé sur France O « Moi, paysan d'Outre-Mer » Phase 2. : [Potentiellement] Prise de rush vidéo dans chaque DOM sur des témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices

6-Calendrier du programme d'actions pluriannuel 2018-2021

Les actions se dérouleront de façon continue tout au long du projet, avec cependant des périodes de plus forte activité notamment lors de la préparation des demandes d'aide et de paiement, la rédaction des rapports, et lors des phases d'organisation des rencontres et de leur tenue.

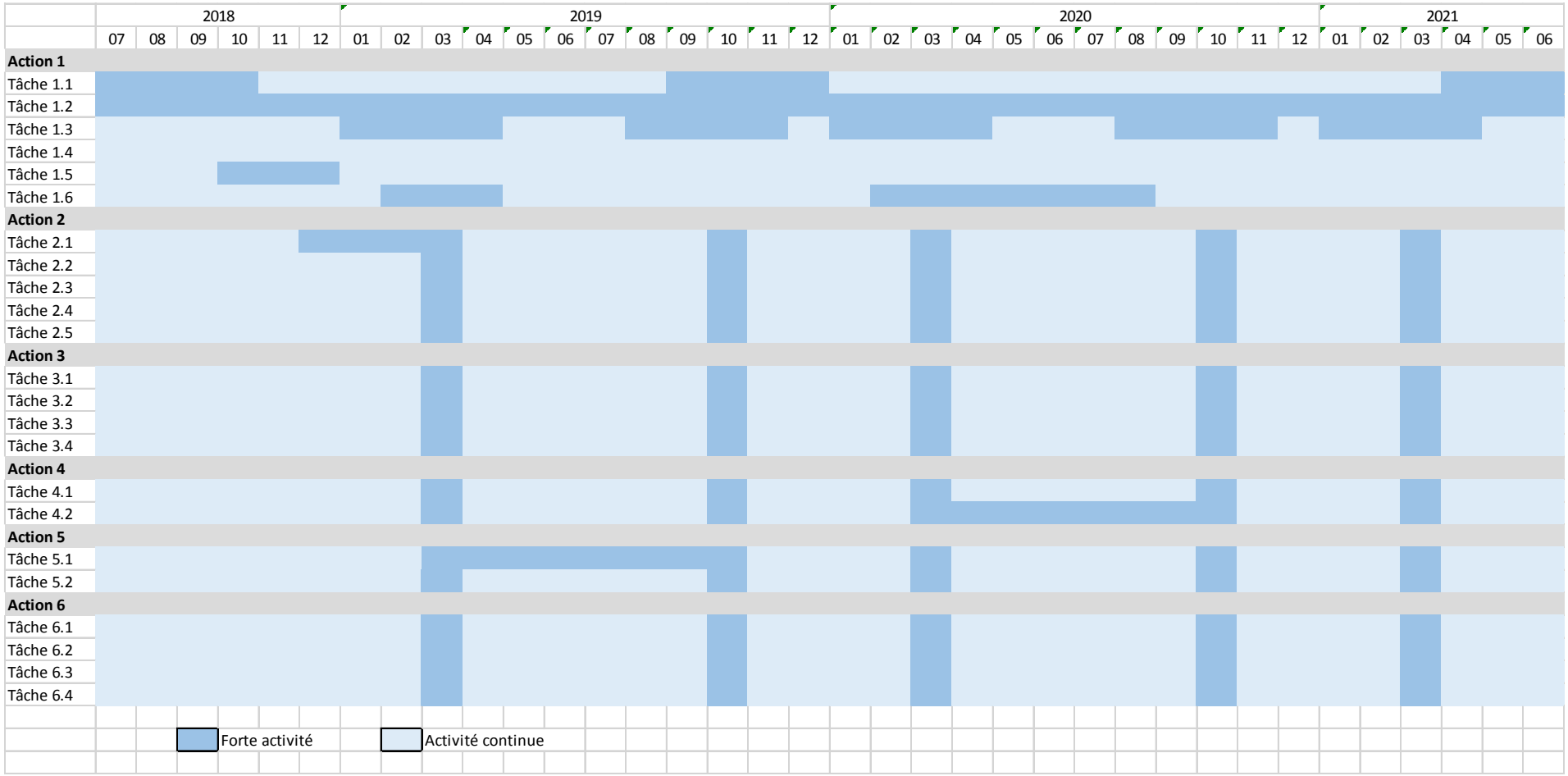

7-Partenariat et contribution des membres du consortium aux différentes actions

Le consortium est diversifié et comporte 18 acteurs :

- de la recherche (Cirad),
- des instituts, centres techniques métropolitains (Acta, ITAVI, IDELE, ITSAP) ou domiens (eRcane, IT2, Solicaz)
- des chambres d'agriculture (Martinique, Guyane, Réunion)
- des associations, des organisations de producteurs, coopératives (ARP, FRCA, GDS, Coopadem, Assofwi)
- un lycée agricole (Coconi-Mayotte)
- le parc naturel de Martinique.

Le consortium TransAgriDom résulte d'une évolution par rapport à AgroEcoDom avec :

- l'inclusion de plus de structures représentant les producteurs, véritables acteurs économiques locaux
- l'inclusion officielle d'une structure d'enseignement, même si d'autres lycées seront aussi impliqués dans les activités
- l'association d'un parc naturel (Martinique), acteur du développement local. A noter que le parc de la Réunion a été impliqué dans les discussions mais n'a pas pu rejoindre le consortium.

Ces 18 structures représentent l'ensemble des 5 DOM. Cinque des structures sont nationales et déjà impliquées dans des activités dans les DOM.

Ainsi, outre ces membres officiels du consortium, le projet drainera les autres structures parties prenantes des RITA, afin de renforcer les liens entre acteurs et entre territoires, et *in fine* de décloisonner les territoires et de favoriser le transfert par le partage d'expériences et de connaissances.
Les Réseaux ruraux, dont celui de Mayotte est représenté dans le consortium (EPNEFPA Coconi), et dont ceux de Martinique et de La Réunion ont été invités à contribuer à la proposition TransAgriDom, seront très largement impliqués dans certaines tâches, notamment au sein de l'action 6. Ils permettront d'impliquer les Groupes d'Actions Locales (GAL), notamment dans cette action 6, et ainsi d'établir des liens avec le programme LEADER.
Des contacts sont aussi en cours avec nos collègues des PTOM, sur ces thématiques d'innovation agricole.

Cirad : Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le Développement, avec des représentations dans les 5 DOM
Acta : Tête de réseau des Instituts techniques agricoles
ITAVI : Institut technique spécialisé en aviculture
IDELE : Institut de l'élevage (ici pour ses compétences sur les ruminants)
ITSAP : Institut de l'abeille
eRcane : centre de recherche spécialisé sur la canne à sucre, à La Réunion
IT2 : Institut technique tropical (banane et cultures de diversification), aux Antilles
Solicaz : centre de recherche sur la fertilité des sols, avec forte activité sur la fertilité biologique, la régénération des sols, en Guyane
Les chambres d'agriculture : représentation de tous les agriculteurs, un rôle essentiel dans le transfert des innovations
ARP : Association réunionnaise de pastoralisme, avec forte compétence sur Prairies et Fourrages, à La Réunion
FRCA : Fédération de coopératives agricoles, très forte implication filières animales, toutes thématiques, à La Réunion

GDS : Groupement de défense sanitaire, épidémio-surveillance et lutte contre les maladies en filières animales, y compris en apiculture, à La Réunion
CoopADEM : Coopérative des éleveurs mahorais, a aussi rôle le du GDS pour Mayotte, activités ruminants principalement, à Mayotte
Assofwi : Association de producteurs de fruits, encadrement technique notamment en agrumiculture, en Guadeloupe
Lycée de Coconi : un acteur central à Mayotte en enseignement, mais aussi expérimentation, épidémio-surveillance etc, héberge le réseau rural, à Mayotte
Parc naturel de Martinique : concilie préservation du patrimoine et développement économique, en Martinique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
	Cirad	Acta	IT2	FRCA	eRcane	ARP	CA 972	CA 973	CA 974	Assofwi	ITAVI	ITSAP	Idele	Coopadem	SOLICAZ	EPNEFPA	PNRM	GDS 974
Action 1																		
Tâche 1.1																		
Tâche 1.2																		
Tâche 1.3																		
Tâche 1.4																		
Tâche 1.5																		
Tâche 1.6																		
Action 2																		
Tâche 2.1																		
Tâche 2.2																		
Tâche 2.3																		
Tâche 2.4																		
Tâche 2.5																		
Action 3																		
Tâche 3.1																		
Tâche 3.2																		
Tâche 3.3																		
Tâche 3.4																		
Action 4																		
Tâche 4.1																		
Tâche 4.2																		
Action 5																		
Tâche 5.1																		
Tâche 5.2																		
Action 6																		
Tâche 6.1																		
Tâche 6.2																		
Tâche 6.3																		
Tâche 6.4																		

Animateur et/ou contribution importante — Contributeur régulier — Contributeur ponctuel

Descriptif financier du projet

1-Plan de financement global sur 3 ans

DEPENSES	Phase 1 - 07/18-12/19	Phase 2 - 01/20-06/21	TOTAL
Idele	5 927,89 €	10 741,84 €	16 669,73 €
Itavi	7 373,16 €	8 273,16 €	15 646,32 €
Itsap	7 593,43 €	8 493,43 €	16 086,86 €
CA 973	10 742,40 €	13 819,35 €	24 561,74 €
Solicaz	4 777,99 €	6 677,99 €	11 455,98 €
eRcane	7 215,63 €	8 415,63 €	15 631,26 €
PNRM	5 420,47 €	5 970,47 €	11 390,94 €
FRCA	7 109,10 €	8 309,10 €	15 418,20 €
ARP	8 187,21 €	9 387,21 €	17 574,42 €
CA 974	12 398,94 €	14 798,94 €	27 197,88 €
EPN Coconi	15 414,25 €	19 014,25 €	34 428,51 €
CA 972	6 539,80 €	6 839,80 €	13 379,60 €
Acta	62 313,72 €	62 313,72 €	124 627,44 €
GDS 974	7 332,00 €	8 532,00 €	15 863,99 €
IT2	8 756,56 €	9 856,56 €	18 613,12 €
Coopadem	6 963,33 €	8 163,33 €	15 126,67 €
Assofwi	4 961,61 €	5 261,61 €	10 223,22 €
CIRAD	560 972,50 €	535 131,61 €	1 096 104,11 €
TOTAL	**750 000,00 €**	**750 000,00 €**	**1 500 000,00 €**

RESSOURCES	Phase 1 - 07/18-12/19	Phase 2 - 01/20-06/21	TOTAL
Autofinancement public (20%)	150 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €
Autofinancement	192 000,00 €	192 000,00 €	384 000,00 €
Aides publiques nationales (RRN)	90 000,00 €	90 000,00 €	180 000,00 €
FEADER appelé	318 000,00 €	318 000,00 €	636 000,00 €
TOTAL	750 000,00 €	750 000,00 €	1 500 000,00 €

2-Dépenses prévisionnelles par partenaire

	Phase 1 - 07/18-12/19				
	Frais sur devis	Frais de personnel	Frais indirects	Frais professionnels	TOTAL
Idele	0,00 €	4 372,08 €	655,81 €	900,00 €	5 927,89 €
Itavi	0,00 €	4 411,45 €	661,72 €	2 300,00 €	7 373,16 €
Itsap	0,00 €	4 602,98 €	690,45 €	2 300,00 €	7 593,43 €
CA 973	0,00 €	7 602,08 €	1 140,31 €	2 000,00 €	10 742,40 €
Solicaz	0,00 €	3 285,21 €	492,78 €	1 000,00 €	4 777,99 €
eRcane	0,00 €	3 317,94 €	497,69 €	3 400,00 €	7 215,63 €
PNRM	0,00 €	3 061,28 €	459,19 €	1 900,00 €	5 420,47 €
FRCA	0,00 €	3 225,30 €	483,80 €	3 400,00 €	7 109,10 €
ARP	0,00 €	4 162,79 €	624,42 €	3 400,00 €	8 187,21 €
CA 974	0,00 €	4 868,65 €	730,30 €	6 800,00 €	12 398,94 €
EPN Coconi	0,00 €	4 534,13 €	680,12 €	10 200,00 €	15 414,25 €
CA 972	0,00 €	3 078,09 €	461,71 €	3 000,00 €	6 539,80 €
Acta	29 000,00 €	27 751,06 €	4 162,66 €	1 400,00 €	62 313,72 €
GDS 974	0,00 €	3 419,13 €	512,87 €	3 400,00 €	7 332,00 €
IT2	0,00 €	5 092,66 €	763,90 €	2 900,00 €	8 756,56 €
Coopadem	0,00 €	3 098,55 €	464,78 €	3 400,00 €	6 963,33 €
Assofwi	0,00 €	2 488,36 €	373,25 €	2 100,00 €	4 961,61 €
CIRAD	124 240,00 €	337 332,61 €	50 599,89 €	48 800,00 €	560 972,50 €
TOTAL	153 240,00 €	429 704,35 €	64 455,65 €	102 600,00 €	**750 000,00 €**
	750 000,00 €				

	Phase 2 - 01/20-06/21				
	Frais sur devis	Frais de personnel	Frais indirects	Frais professionnels	TOTAL
Idele		6 558,12 €	983,72 €	3 200,00 €	10 741,84 €
Itavi		4 411,45 €	661,72 €	3 200,00 €	8 273,16 €
Itsap		4 602,98 €	690,45 €	3 200,00 €	8 493,43 €
CA 973		6 973,34 €	1 046,00 €	5 800,00 €	13 819,35 €
Solicaz		3 285,21 €	492,78 €	2 900,00 €	6 677,99 €
eRcane		3 317,94 €	497,69 €	4 600,00 €	8 415,63 €
PNRM		3 061,28 €	459,19 €	2 450,00 €	5 970,47 €
FRCA		3 225,30 €	483,80 €	4 600,00 €	8 309,10 €
ARP		4 162,79 €	624,42 €	4 600,00 €	9 387,21 €
CA 974		4 868,65 €	730,30 €	9 200,00 €	14 798,94 €
EPN Coconi		4 534,13 €	680,12 €	13 800,00 €	19 014,25 €
CA 972		3 078,09 €	461,71 €	3 300,00 €	6 839,80 €
Acta	29 000,00 €	27 751,06 €	4 162,66 €	1 400,00 €	62 313,72 €
GDS 974		3 419,13 €	512,87 €	4 600,00 €	8 532,00 €
IT2		5 092,66 €	763,90 €	4 000,00 €	9 856,56 €
Coopadem		3 098,55 €	464,78 €	4 600,00 €	8 163,33 €
Assofwi		2 488,36 €	373,25 €	2 400,00 €	5 261,61 €
CIRAD	172 360,00 €	296 149,22 €	44 422,38 €	22 200,00 €	535 131,61 €
TOTAL	201 360,00 €	390 078,26 €	58 511,74 €	100 050,00 €	**750 000,00 €**
		750 000,00 €			

	TOTAL - 07/18-06/21				
	Frais sur devis	Frais de personnel	Frais indirects	Frais professionnels	TOTAL
Idele	0,00 €	10 930,20 €	1 639,53 €	4 100,00 €	16 669,73 €
Itavi	0,00 €	8 822,89 €	1 323,43 €	5 500,00 €	15 646,32 €
Itsap	0,00 €	9 205,96 €	1 380,89 €	5 500,00 €	16 086,86 €
CA 973	0,00 €	14 575,43 €	2 186,31 €	7 800,00 €	24 561,74 €
Solicaz	0,00 €	6 570,42 €	985,56 €	3 900,00 €	11 455,98 €
eRcane	0,00 €	6 635,88 €	995,38 €	8 000,00 €	15 631,26 €
PNRM	0,00 €	6 122,56 €	918,38 €	4 350,00 €	11 390,94 €
FRCA	0,00 €	6 450,61 €	967,59 €	8 000,00 €	15 418,20 €
ARP	0,00 €	8 325,59 €	1 248,84 €	8 000,00 €	17 574,42 €
CA 974	0,00 €	9 737,29 €	1 460,59 €	16 000,00 €	27 197,88 €
EPN Coconi	0,00 €	9 068,27 €	1 360,24 €	24 000,00 €	34 428,51 €
CA 972	0,00 €	6 156,18 €	923,43 €	6 300,00 €	13 379,60 €
Acta	58 000,00 €	55 502,12 €	8 325,32 €	2 800,00 €	124 627,44 €
GDS 974	0,00 €	6 838,25 €	1 025,74 €	8 000,00 €	15 863,99 €
IT2	0,00 €	10 185,32 €	1 527,80 €	6 900,00 €	18 613,12 €
Coopadem	0,00 €	6 197,10 €	929,57 €	8 000,00 €	15 126,67 €
Assofwi	0,00 €	4 976,72 €	746,51 €	4 500,00 €	10 223,22 €
CIRAD	296 600,00 €	633 481,84 €	95 022,28 €	71 000,00 €	1 096 104,11 €
TOTAL	354 600,00 €	819 782,61 €	122 967,39 €	202 650,00 €	**1 500 000,00 €**
		1 500 000,00 €			

3-Plan de financement prévisionnel

Plan de financement - 07/18 - 12/19					
Dépenses retenues		Ressources retenues			
		Autofinancement			
		150 000,00 €			
Dépenses sur devis	153 240,00 €				
Dépenses directes de personnel	429 704,35 €	DPN (47%)	Montant	UE (53%)	Montant
		Autofinancement à caractère public	192 000,00 €	Feader	216 510,00 €
Dépenses indirectes	64 455,65 €	Autres financeurs publics		Feader	
		Crédits RRN	90 000,00 €	Feader	101 490,00 €
Frais professionnels	102 600,00 €			Feader	
		TOTAL DPN	282 000,00 €	TOTAL UE	318 000,00 €
TOTAL DEPENSES		**TOTAL RESSOURCES**			
750 000,00 €		750 000,00 €			

Plan de financement - 01/20 - 06/21					
Dépenses retenues		Ressources retenues			
		Autofinancement			
		150 000,00 €			
Dépenses sur devis	201 360,00 €				
Dépenses directes de personnel	390 078,26 €	DPN (47%)	Montant	UE (53%)	Montant
		Autofinancement à caractère public	192 000,00 €	Feader	216 510,00 €
Dépenses indirectes	58 511,74 €	Autres financeurs publics		Feader	
		Crédits RRN	90 000,00 €	Feader	101 490,00 €
Frais professionnels	100 050,00 €			Feader	
		TOTAL DPN	282 000,00 €	TOTAL UE	318 000,00 €
TOTAL DEPENSES		**TOTAL RESSOURCES**			
750 000,00 €		750 000,00 €			

TOTAL - 07/18 - 06/21					
Dépenses retenues		Ressources retenues			
		Autofinancement			
		300 000,00 €			
Dépenses sur devis	354 600,00 €				
Dépenses directes de personnel	819 782,61 €	DPN (47%)	Montant	UE (53%)	Montant
		Autofinancement à caractère public	384 000,00 €	Feader	433 020,00 €
Dépenses indirectes	122 967,39 €	Autres financeurs publics		Feader	
		Crédits RRN	180 000,00 €	Feader	202 980,00 €
Frais professionnels	202 650,00 €			Feader	
		TOTAL DPN	564 000,00 €	TOTAL UE	636 000,00 €
TOTAL DEPENSES		**TOTAL RESSOURCES**			
1 500 000,00 €		1 500 000,00 €			